



## Communiqué de presse

### **Réunion du Conseil d'Administration de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique**

**Rabat, le 23 juillet 2014**

Une réunion du Conseil d'Administration de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL) a été tenue mercredi 23 juillet 2014 à 10 heures sous la présidence de Monsieur le Ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique au siège du Ministère à Rabat.

Cette réunion du Conseil d'Administration a connu la participation de la Présidente de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc, des représentants de la Commission Logistique et de la Fédération du Transport au sein de la CGEM, de la Directrice Générale de l'Agence Nationale des Ports et des représentants de l'Etat relevant des départements ministériels concernés.

Elle a été consacrée à l'approbation du bilan et comptes financiers de l'exercice 2013, à la présentation des principales réalisations durant le premier semestre 2014 et à la mise en place d'organes de gouvernance émanant du Conseil d'Administration de l'Agence en ligne avec le Code Marocain des Bonnes Pratiques de Gouvernance des Etablissements et Entreprises Publics.

Le premier semestre 2014, a été principalement marqué par la présidence effective par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, mardi 13 mai 2014, à Zenâta de la cérémonie de signature de plusieurs conventions visant l'accélération de la mise en œuvre la stratégie logistique nationale.

Les contrats et conventions signés ont concerné la mobilisation du foncier pour le développement du réseau national des zones logistiques multi-flux, l'optimisation des chaînes logistiques des flux import-export, des matériaux de construction et de distribution interne, le développement des compétences et de la formation, l'aménagement de la liaison routière port de Casablanca - zone logistique de Zenata, et l'organisation et le fonctionnement de l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique.

L'AMDL s'est d'ores et déjà attelée à l'activation de la mise en œuvre des différents plans d'actions issus de ces contrats à l'image du chantier ouvert en matière de développement de la logistique urbaine, de la mobilisation par l'Etat des moyens nécessaires au fonctionnement de l'Observatoire et des efforts déployés pour la préparation des premiers projets de zones logistiques dans plusieurs régions du Royaume.

Par ailleurs, une attention particulière a été accordée, lors de cette réunion, à l'institution et à la définition des modalités de fonctionnement des organes de gouvernance spécialisés émanant du Conseil d'Administration de l'Agence, à savoir le Comité Stratégique et d'Investissement et le Comité d'Audit et de Gouvernance.

